

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM
SÉANCE DU 13 JUIN 2024

Date de la convocation
7 juin 2024



EFFECTIF LEGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le treize juin à dix neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Capinghem, sous la présidence de Christian Mathon, maire

Etaient présents : Ch. MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, T. WIDHEN, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, M. BILLOIR, P. MOUCHON, F. VAN LAETHEM, J. BODOUIN, A. KIMOUR,

Etaient absents : F. TREDEZ, J. AGNIERAY, K. UDRY

Ont donné pouvoir : S. DUMORTIER>pouvoir F. VAN LAETHEM, G. OUDAERT>pouvoir MC. FICHELE, C. CABY>pouvoir à T. WIDHEN, N. ROUBAUD>pouvoir à A. KIMOUR

Quorum : OUI

Secrétaire de séance : MC. FICHELE

OBJET : Modifications du Règlement intérieur et de la plaquette d'information du Péri-scolaire

Numéro de la délibération : CM2406-D08

Monsieur Antoine TRICOIT, adjoint délégué à l'enfance et jeunesse, propose le nouveau règlement intérieur et la nouvelle plaquette de communication (cf. annexe) pour la période 2024-2025, transmettant la volonté politique vis à vis de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse capinghemmoise.

La plaquette tiendra compte des nouvelles modalités d'application des pénalités, délibérés en conseil municipal du 13 juin 2024.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- VALIDE le nouveau règlement intérieur pour la période du 02 septembre 2024 au 31 août 2025.
- VALIDE a nouvelle plaquette de communication pour la période du 02 septembre 2024 au 31 août 2025.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Résultat du vote : Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0 Unanimité : 16

Marie Claude FICHELE
 Secrétaire de séance

Christian MATHON
 Maire de Capinghem

Certifié conforme,
 Fait et délibéré en séance du jour, mois
 et an ci-dessus mentionné,
 Le président de séance

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture
 et publication le

